

QUESTION ECRITE

No **3098**
.....

DEFICIT DE LA POSTE, A VOS CALCULETTES !

Les mauvais choix commerciaux de La Poste accentuent leur déficit. Comment ne pas être surpris en apprenant qu'une partie des pertes de La Poste résultent de la vente de produits dits complémentaires, comme par exemple ce qui touche à la téléphonie mobile.

Les pertes de l'unité Réseau postal en lien avec la baisse des envois et des transactions au guichet ne semblent pas suffire au géant jaune ! En effet, le résultat enregistré en 2017 pour la gamme de la téléphonie mobile est négatif pour 22,7 millions de francs. C'est énorme en comparaison avec la perte de CHF 159 mio de l'unité Réseau postal pour la même période.

Cela laisse songeur lorsque l'on sait que La Poste argumente la fermeture d'offices de poste pour des raisons financières défavorables. Alors que d'un autre côté, elle tire sans vergogne les comptes vers le bas. Plus inquiétant encore, l'assortiment de téléphonie mobile est en vente depuis environ 15 ans. On ose à peine imaginer les dégâts sachant que le manque à gagner de 2017 n'est pas une exception.

En résumé, l'argument de La Poste de non-rentabilité économique semble due à des erreurs stratégiques de ses dirigeants avec la vente d'accessoires au guichet. Sommes-nous devant un nouveau scandale tel que celui de Car Postal ?

Nous demandons au Gouvernement s'il pense intervenir pour mettre en lumière les pratiques de gestion de La Poste ?

Delémont, le 13 novembre 2018

Pour le Groupe PCSI-Jura


Géraldine Beuchat-Willemin



